

Relations Internationales - Attribution de Bourses aux Projets Internationaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour la 14^{ème} année consécutive, la Ville de Besançon a décidé d'attribuer des bourses pour aider au financement de projets internationaux innovants, menés au cours de l'année 2005 par des associations ou établissements d'enseignement bisontins.

La dotation est à répartir entre différents projets dans les domaines linguistique, humanitaire, social ou de coopération/développement, professionnel, culturel ou sportif.

Le jury, composé de 5 membres des 1^{ère} et 5^{ème} Commissions, s'est réuni le 26 avril dernier et propose au Conseil Municipal de soutenir, cette année, les organismes suivants :

* Le Besancon Racing Club Football, pour son projet d'organisation à Besançon d'une rencontre internationale de football pour les jeunes des villes jumelées, les 25 et 26 juin 2005.

Bourse proposée : 2 400 €.

* l'Association SoLiban'Im, pour son action visant notamment à animer un centre de vacances pour enfants libanais et enfants réfugiés palestiniens à Baskinta (Liban) du 27 juin au 1^{er} août 2005. Un deuxième aspect du projet consiste à développer des liens entre enfants français et libanais par le biais d'échanges de courriers pour une meilleure connaissance réciproque.

Bourse proposée : 2 000 €.

* l'Association «ESI et ailleurs», pour son projet d'organisation d'un stage pré-professionnel à Ouagadougou (Burkina-Faso) pour 6 élèves infirmières du 8 août au 30 septembre, afin d'acquérir une meilleure connaissance des problèmes de santé dans les pays du Sud.

Bourse proposée : 1 200 €.

* l'Association des Etudiants Sages-Femmes Bisontins (Promotion 2002-2006) pour son projet d'organisation d'un stage professionnel au Sénégal pour les élèves de la promotion, du 28 novembre au 22 décembre 2005. Ce stage a pour but de découvrir un autre milieu culturel et un autre système sanitaire.

Bourse proposée : 1 000 €.

* Le Choeur et Orchestre Inter-lycées de Besançon, pour son déplacement à Piacenza (Italie) en avril, afin d'y donner le Requiem de Franz von Suppè et ce, à l'invitation du Conservatoire de Musique et du lycée artistique de la Ville.

Bourse proposée : 600 €.

* l'Association SISAN, pour son projet de réalisation d'un documentaire pédagogique venant ponctuer une correspondance scolaire établie depuis quatre ans entre le collège Victor Hugo et une école de Konna (Mali).

Bourse proposée : 500 €.

Au cas où l'un des projets ne pourrait aboutir cette année, l'association ou établissement d'enseignement lauréat s'engage à rembourser la somme reçue à la Ville de Besançon.

En cas d'accord, la dépense, soit **7 700 €**, sera imputée sur les crédits de la Direction des Relations Internationales inscrits au Budget Primitif 2005 au chapitre 67.04/ 6714.94036 CS 400.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.